

Méthode herbartienne [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 21

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MÉTHODE HERBARTIENNE

(Suite.)

Le système pédagogique d'Herbart détermine la marche des leçons d'une manière logique et conforme à la psychologie en lui assignant les cinq moments ou étapes suivantes : 1° *Introduction*, consistant à faire énoncer par les élèves leurs connaissances sur le sujet donné ; 2° *Indication du sujet* pour appeler et concentrer l'attention sur la leçon ; 3° *Analyse de l'objet* de la leçon en ses éléments les plus simples avec examen de chacun de ces éléments et par là, acquisition nouvelle de notions concrètes ; 4° *Abstraction et généralisation* de ces notions concrètes en ayant recours surtout aux comparaisons ; c'est la partie essentielle de la leçon. On l'appelle aussi *systématisation* ; enfin 5° *Applications diverses* — orales et écrites — en vue de familiariser l'esprit de l'enfant avec les nouvelles connaissances et de s'assurer, en même temps, au moyen d'exercices pratiques, que ces idées sont bien comprises et bien justes. Ce sont là les principaux jalons que tout instituteur, jaloux de se conformer aux lois de la psychologie, peut suivre dans ses leçons, en admettant toutefois les modifications que réclament la nature du sujet ou les développements de l'exposé. De cette manière on procédera du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, des principes, des règles à leurs applications. Cette marche graduée s'impose à chacun ; mais ajoutons qu'elle n'est pas particulière à la méthode herbartienne ; nous en retrouvons les lignes directrices dans tous les manuels de pédagogie générale.

Ce qui est vraiment caractéristique et tout à fait propre à la méthode d'Herbart ou plutôt de Ziller, son disciple, c'est l'idée de concentration avec les moyens spéciaux de mettre en œuvre cette idée. Comme chacun le sait déjà, la méthode « veut que chaque année le maître prenne pour centre de son enseignement un ordre de matières, auquel il rattachera et réunira tout le reste. La langue, l'histoire, le calcul, l'éducation, tout se groupera autour de ce point unique. Dans la première année ce sera *douze fables* qui reviendront sans cesse dans l'enseignement et serviront de thème permanent, de trame sur laquelle se broderont l'instruction et l'éducation. La seconde année, ce sera *Robinson Crusôé* ; la troisième année, l'*Histoire des patriarches*. Les cinq années suivantes auront successivement pour thème unique et pour centre d'instruction et d'éducation, l'*Epoque des juges* d'Israël, puis celle *des rois juifs*, puis la *Vie de Jésus*, puis l'*Histoire des apôtres* et enfin l'*Histoire de la Réformation*. Ces huit objets d'enseignement, ces huit centres sont censés représenter les huit étapes de la

civilisation que l'humanité a suivies jusqu'à ce jour et que l'enfant doit parcourir dans les huit années de sa scolarité de 6 à 14 ans. »

Voilà l'un des éléments essentiels de l'éducation scientifique. Je n'ai pas à apprécier ici cette sorte d'échelle de Jacob qui doit conduire l'esprit de l'enfant à son complet épanouissement. Seulement j'estime que, si l'on veut introduire, dans l'enseignement primaire, comme fondement, le système Herbart-Ziller, on ne saurait raisonnablement en retrancher l'élément le plus caractéristique et le plus fécond aux yeux de ses partisans. Or, pour faire entrevoir combien cette méthode est d'une appréciation difficile, il me suffira de poser une simple question : Comment vous y prendriez-vous pour tirer de « ces centres » le programme scolaire qui nous est imposé par les examens fédéraux de recrues ? Comment faire jaillir, par exemple, du livre de *Robinson Crusoé*, ou de la *Vie de Jésus*, ou de l'*Histoire de la Réformation*, pour le calcul, pour la géographie, pour le dessin, etc., la partie du programme de la 2^{me}, de la 6^{me} et de la 8^{me} année ?

Cette concentration se composera inévitablement de liens, de rapports purement factices, absolument artificiels, fantaisistes et contre nature. N'insistons pas.

Cette observation est si fondée, si vraie, que M. Guex, l'un des partisans de cette méthode, le plus compétent peut-être, l'ayant étudiée à sa source même, en Allemagne, à Jéna, n'a pas osé proposer l'application de ces étapes concentriques dans sa remarquable brochure sur l'Enseignement scientifique, ce qui, certes, fait honneur à sa sagacité et à son bon sens pédagogique.

Ajoutons une dernière remarque.

Si vous interrogez les hommes d'école les mieux renseignés de la Suisse allemande sur la valeur de la méthode herbartienne, tous — du moins ceux que j'ai eu occasion de consulter — se montrent très sceptiques sur son avenir et déclarent qu'elle est en baisse en Allemagne.

Empruntons-lui donc les quelques procédés, excellents du reste, qui ne lui sont pas particuliers, qui n'offrent rien de neuf, mais gardons-nous de considérer cette méthode comme un idéal.

Tel est mon humble avis. Cet avis, je suis prêt à le réformer si l'on me prouve qu'il est mal fondé. X.

Le Journal de classe

(Suite.)

Comment doit se tenir un *Journal de classe* ? Telle est la question à laquelle nous essayerons de répondre le mieux possible.